



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Direktionsbereich Direktzahlungen und Ländliche Entwicklung
Fachbereich Direktzahlungsprogramme
Jean-Luc Jaton

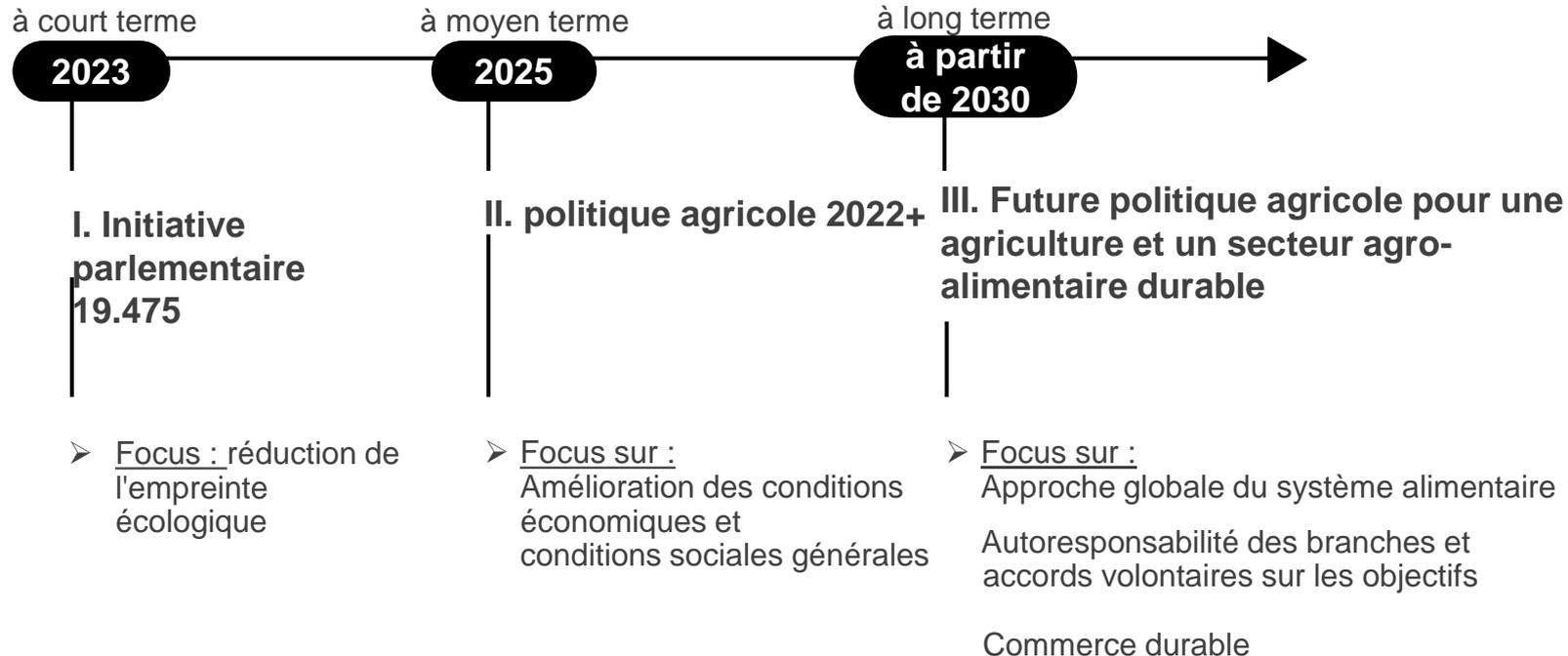
Informations de l'OFAG

Activités de l'OFAG dans le domaine de
l'agroforesterie



Etat sur les dossiers de politique agricole : AP30+

Développement en trois étapes





Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050



Garantir la résilience de l'approvisionnement en alimentaires



B-04

Promouvoir les systèmes agroforestiers

- déjà engagé
- Enrichir les connaissances
- nouveau**
- Renforcer la participation
- Développer la politique**

La création d'une base légale et la promotion financière de l'agroforesterie moderne permet de réduire les coûts pour les exploitations intéressées et de créer la sécurité juridique requise. Cela aiderait à augmenter la surface consacrée aux systèmes d'agroforesterie moderne en Suisse.

État

Finalité

Effet attendu

M		
A		

...ment durable, de la production à la

Renforcer la création de valeur durable

Favoriser une consommation durable et saine





Agroforesterie - OFAG

- L'agroforesterie est pertinente dans la stratégie climatique (lutte contre l'érosion, séquestration du CO₂, maintien / augmentation de la productivité, régulation de l'eau / refroidissement, biodiversité, etc.)
 - Au niveau politique :
 - 22.4446 Interpellation Herzog : Promouvoir l'agroforesterie (16.03.23 Liquidée)
 - 21.3750 Motion Klopfenstein : Agroforesterie, au service de l'agriculture, du climat et de la biodiversité (02.05.23 : Rejet, sur proposition du CF, liquidé).
 - « Déclaration au Conseil fédéral et aux offices fédéraux : introduction rapide des systèmes agroforestiers demandée/recommandée » (09.01.24 : réponse)
-



Agroforesterie - OFAG

- Situation actuelle : l'importance des systèmes agroforestiers modernes est reconnue par la Confédération. Des projets sont en cours, notamment le projet « Agro4esterie » en Suisse romande. Compte tenu des solutions déjà existantes dans le cadre des systèmes agroforestiers traditionnels et des travaux en cours sur les systèmes agroforestiers modernes, la mise en œuvre de mesures dans le domaine de l'agroforesterie est à l'étude dans le cadre de la PA30+, ~~éventuellement sous la forme d'une contribution au système de production.~~
- Une intégration peut être envisagée au plus tard à partir de 2030.
- Les cantons et les parties prenantes seront impliqués à partir de 2024 2025.



Gremium agroforesterie automne 2023

Question ouvertes / désirs / préoccupations

- Prise en considération des nouvelles/autres espèces d'arbres :
 - Autres essences d'arbres que fruits (sauvages).
 - Voies possibles d'introduction de maladies et de ravageurs dans la forêt.
- Solutions pour les haies fourragères / BRF (étude juridique cf exposé de l'OFEV).
- Prise en compte du choix de l'emplacement concernant les oiseaux nichant au sol et les espèces OEA.
- Conseillers cantonaux / conseils en général
 - Incertitudes, besoins de clarification de certains cantons
 - Modèles de performance de l'agroforesterie (climat, stockage de CO₂).
- Pépinières : planification



Evolution des conditions cadre de la politique agr.

PA 30+ : Exigences

- SIMPLE !
- Des règles concrètes et simples
- Mise en oeuvre facile

Interventions politiques

- Simplification (1 question, 3 motions)
- digiFLUX (5 questions, 4 interpellations, 2 motions)
- Obligation des pendillards (2 motions)





Evolution des conditions cadre de la politique agr.

3,5 pourcent de surface de promotion de la biodiversité (SPB) sur les terres assolées

Après le Conseil national, le Conseil fédéral a finalement adopté la motion Grin/Nicolet (22.3819) le 17 septembre 2024. Le Conseil fédéral a décidé que cette exigence sera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Parallèlement, il a décidé d'abroger la mesure « semis espacé de céréales » le 31 décembre 2025.



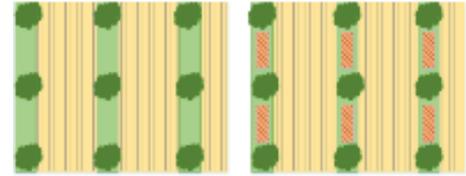
Contribution à la biodiversité régionale et à la qualité du paysage

Décision: Introduction des nouveaux projets pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage (BrBL) : l'introduction de cette mesure est reportée au 1^{er} janvier 2028.

Acceptation politique en ce qui concerne l'agroforesterie ?



Agroforesterie moderne



Surfaces avec des systèmes sylvo-arables ou silvo-pastoraux modernes :

- Bandes d'arbres (fruitiers et/ou feuillus) séparées par des cultures arables ou permanentes.
- Les prairies artificielles sont intégrables dans le système et servent de fourrage pour les animaux de rente (*AF agrosilvopastorales*).



Arbres /
céréales



Haies /
céréales



Arbres /
maraîchage



Arbres /
prairie art. + animaux



Aires de sortie de la volaille structurées
avec des haies



Haies fourragères

- Les haies fourragères peuvent déjà être plantées dans les prairies et les pâturages. Mais pas de contribution spécifique.
- Les haies sont protégées et avec des bandes herbeuses avec fertilisation et PPh interdits.





Résumé

Pour l'agroforesterie moderne, il devrait être possible de :

- Enlever (« récolter ») des arbres et des haies à court terme, sans forcément replanter.
- Pour les éléments AF moderne, la fertilisation / les PPh devraient être autorisés jusqu'au pied (pas de bandes tampons)
- Pouvoir affourager les feuilles et les branches

Et ...

- Ce qui est protégé aujourd'hui (p. ex. haies «traditionnelles») devrait le rester à l'avenir.



Agroforesterie et politique agricole

L'agroforesterie peut contribuer à résoudre différents problèmes agricoles :

- Sol : érosion, diminution des réserves d'humus, lessivage de l'azote.
- Climat : stockage de Carbone.
- Biodiversité : vergers, haies, pâturages boisés, etc. en tant qu'habitats précieux pour diverses espèces ; promotion des pollinisateurs et autres insectes utiles.

...

L'OFAG examine comment les systèmes agroforestiers modernes peuvent être soutenus financièrement à l'avenir. Condition importante : le système doit être le plus simple possible et se combiner judicieusement avec les systèmes agroforestiers traditionnels déjà soutenus jusqu'à présent.